



Névache
Vallée de la Clarée
& Vallée Étroite

La mairie de Névache recrute !

La commune de Névache, située dans les Hautes-Alpes, Vallée de la Clarée, recherche :

- 3 agents saisonniers d'accueil et stationnement pour les parkings de la Vallée Étroite.
- 3 agents saisonniers d'accueil et stationnement pour les parkings de la Haute Vallée de la Clarée et du village de Névache (Lieu dit Roubion, entrée du village)

Vous travaillerez au sein d'une petite équipe au cœur d'une des plus belles vallées des Alpes. Vous serez le premier point de contact des visiteurs de la Vallée Étroite ou de la Haute Clarée, lieux prisés des amateurs de nature et de grands espaces.

Vous serez placés sous l'autorité de la responsable des activités touristiques et devrez **assurer l'accueil**, maximiser les places et **enregistrer le paiement des stationnements** des véhicules, d'une part ; assurer la mise en place de l'aire de retournement et la réorientation des automobilistes vers la navette en Vallée Étroite ; ou assurer l'accueil touristiques et le stationnement à l'entrée du village, d'autre part.

- **Conditions des postes :**

En Haute Vallée :

3 CDD en Haute Vallée de fin juin 2024 au fin août 2024 (dates ajustables à vos disponibilités). Emplois saisonniers à temps complet, 35 heures hebdomadaires modulables sur la saison, en fonction du contexte et des besoins d'exploitation.

Amplitude horaire maximum de travail de 6h30 à 15h30.

En Vallée Étroite :

- 2 CDD à temps complet (35h/semaine) de fin juin 2024 à fin août 2024 (dates ajustables à vos disponibilités).
- 1 CDD à temps non complet (5h à 7h par jour, 10h à 14h par semaine) les weekends du 13 & 14/07, 20 & 21/07 et 27 & 28/07, puis à temps complet (35h) du 3 août 2024 au 25 août 2024 (ajustables selon vos disponibilités)

Horaires et amplitudes de travail modulables en fonction du contexte et des besoins d'exploitation. Travail en journée, les week-ends et jours fériés. 1 jour de congé par semaine. Disponibilité d'aménagement d'emploi du temps selon la météo.

Postes en extérieur, statut debout, en contact avec des clients.

Rémunération sur le grade d'adjoint technique, Échelle C1, 1° échelon IB 367 / 366 soit 1 801,74€ Brut (environ 1430€ net) + Prime de résultat en fin de saison selon compétences, investissement personnel et recettes réalisées.

- **Compétences nécessaires :**

Bonne condition physique requise.

Connaissance des règles de calculs et de rendus de monnaie.

Attrait pour les randonnées en montagne, la préservation de l'espace naturel.

Autonomie, rapidité d'exécution, professionnalisme.

Pratique de l'italien nécessaire en Vallée Étroite.

Pour postuler :

Envoyer lettre de motivation et CV (en précisant le poste visé et vos disponibilités) à Neïs Jaillet, Responsable des activités touristiques- at.nevache@gmail.com avant le 31 mai 2024.